



Direction générale de la cohésion sociale
Service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes

Veille de l'actualité – 25 septembre 2018

À la une

La version synthétique des chiffres-clés 2018 « [Vers l'égalité réelle entre les femmes et les hommes – L'essentiel](#) » est en ligne. Pourquoi un recueil de données sur l'égalité entre les femmes et les hommes ? L'intérêt des chiffres est qu'ils parlent d'eux-mêmes ! Ils disent la réalité d'une situation et jouent, à ce titre, un rôle d'alerte. Ils permettent, aussi, d'évaluer l'impact des politiques publiques, de mesurer les progrès réalisés et d'identifier les résistances à l'œuvre. Les données statistiques sexuées dans les domaines de la culture de l'égalité, l'égalité professionnelle, l'accès aux droits, l'État exemplaire ou les violences sexistes et sexuelles, sont donc un outil essentiel pour identifier les avancées à réaliser partout où l'égalité entre les femmes et les hommes doit progresser : à l'école, au travail, dans les entreprises, dans l'espace public, au sein même des familles...



Action gouvernementale

Le 18 septembre, Marlène SCHIAPPA (photo), secrétaire d'État auprès du Premier ministre, chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, [a lancé une grande étude de terrain consacrée aux familles monoparentales](#). Cette étude de longue durée sera réalisée sur un an, en partenariat avec Jérôme BALLARIN, président de l'Observatoire des temps et de la parentalité en entreprise, Christine KELLY, présidente de l'ex Fondation K d'urgences et Leslie SAWICKA, fondatrice dirigeante de Paroles de Mamans. Afin de disposer de données incontestables prenant en compte la multitude des situations des familles monoparentales, cette grande étude permettra d'établir un état des lieux précis des discriminations vécues au moment de l'embauche puis de la progression de carrière et, plus généralement, dans ce que des associations appellent les « *maltraitements institutionnelles* ». L'objectif de cette étude vise à faire évoluer le regard porté par la société sur la monoparentalité ; évaluer des dispositifs existants de soutien à ces parents et leurs enfants ; et établir des préconisations pour accompagner les mères et les pères célibataires et ainsi réduire les inégalités qui découlent de leur situation familiale spécifique.



Le 3 septembre, la garde des Sceaux, ministre de la Justice, Nicole BELLOUBET (photo), a diffusé aux procureur-es une **circulaire relative à la loi du 3 août 2018 renforçant la lutte contre les violences sexuelles et sexistes**. La circulaire rappelle que l'amélioration de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles imposait renforcement de l'arsenal législatif sur quatre points qu'elle présente dans le détail : « *allonger le délai de prescription de vingt à trente ans pour les crimes sexuels commis sur les mineurs, afin de laisser davantage de temps aux victimes pour porter plainte et de faciliter la répression de ces actes, notamment lorsqu'ils sont incestueux* » ; « *améliorer la répression des viols et autres abus sexuels commis sur les mineurs de quinze ans, notamment lorsqu'ils sont commis par les majeurs* » ; « *améliorer la répression des infractions de harcèlement sexuel ou moral, pour qu'elles puissent s'appliquer aux « raids numériques »* », et « *réprimer le harcèlement dit « de rue » en instituant une contravention pour outrage sexiste* ».

Marlène SCHIAPPA sera à New-York du 24 ou 27 septembre avec le président de la République à l'occasion de la 73^e Assemblée générale de l'**Organisation des Nations Unies**. La ministre assistera et interviendra lors de plusieurs événements. [Retrouver l'agenda de la ministre sur notre site](#).

Par arrêté de la secrétaire d'État chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes en date du 19 septembre 2018 ([Journal officiel du 23 septembre](#)) portant nomination au **Conseil supérieur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes**, est nommée membre du CSEP en qualité de représentante des salariés, sur proposition de la confédération française démocratique du travail en qualité de membre titulaire Béatrice LESTIC, en remplacement de Marie-Andrée SEGUIN.

Les jeudi 13 et vendredi 14 septembre se tenait la 1^{ère} **université d'été du féminisme** organisée à la Maison de la Radio par le secrétariat d'État chargé de l'Égalité entre les femmes et hommes, les vidéos des quatre demi-journées ont été mises en ligne sur notre site. [Retour sur ces deux journées riches en échanges, points de vue et perspectives](#) (lire également page 6).



Parlement

Une [proposition de loi visant à favoriser la transparence dans l'attribution des places de crèche](#) a été déposée au **Sénat** par Laurent LAFON, le 5 septembre 2018.

Un [rapport d'information déposé par la Commission des affaires sociales](#) en conclusion des travaux de la mission relative à la prévention santé en faveur de la jeunesse, a été déposé et présenté par Cyrille ISAAC-SIBILLE et Ericka BAREIGTS le 12 septembre à l'**Assemblée nationale**.

A l'occasion de la **Journée internationale des filles**, coordonnée par l'**Organisation des Nations Unies** (ONU), la **délégation aux droits des femmes du Sénat** organise une table ronde avec UNICEF-France le **jeudi 11 octobre** à 9 heures au Sénat. Cette table ronde sera ouverte au public et à la presse sous réserve des places disponibles et [inscription préalable adressée à la délégation](#).

International

L'année 2017 a été une année marquante pour l'**Institut pour l'égalité des femmes et des hommes** (IEFH) : ce dernier a célébré ses 15 ans d'existence et publie son [Rapport annuel 2017](#). Au cours des 15 années écoulées, l'Institut a obtenu des résultats dans de très nombreux domaines. En Belgique, comme ici, l'égalité entre les femmes et les hommes a bénéficié d'une attention médiatique particulière en 2017. En 2017 également, il s'est consacré avec ambition et persévérance à sa mission juridique de promotion de l'égalité de genre au sein de la société. L'IEFH constate à nouveau que le nombre total de signalements a fortement augmenté en 2017 (+ 34 % par rapport à 2016). L'emploi est toujours le domaine où les discriminations sont les plus signalées, en particulier à l'égard des femmes. Le nombre de signalements concernant des discriminations liées à la grossesse ou à la maternité dans le contexte professionnel a doublé par rapport à 2016. Les événements de l'année 2017, comme #MeToo semblent avoir influencé le nombre de signalements relatifs au sexisme et au harcèlement.



Les députés du **Parlement européen** ont adopté une résolution comprenant des mesures pour combattre le harcèlement moral et sexuel au travail ou en ligne dans l'Union européenne ([Résolution du Parlement européen du 11 septembre 2018 sur les mesures pour prévenir et combattre le harcèlement moral et sexuel sur le lieu de travail, dans les espaces publics et dans la vie politique dans l'Union](#)). À cette occasion, le Parlement a mis en ligne un communiqué de presse et un entretien avec la rapporteure Pina PICIERNO (photo), députée démocrate socialiste italienne. [Retrouver le dossier sur le site du Parlement.](#)



Les femmes représentent 22 % des élu-es dans la province d'Ifrane au Maroc. Malheureusement, peu d'entre elles occupent les fonctions de présidentes ou vice-présidentes des conseils communaux. L'association **Tazghart Azrou** explore ce sujet et identifie des opportunités pour que les femmes jouent un rôle plus important dans la gestion des communes et le développement de leurs régions. [Retrouver le diagnostic de terrain sur le site de la Fondation des femmes de l'Euro-Méditerranée.](#)

Agenda

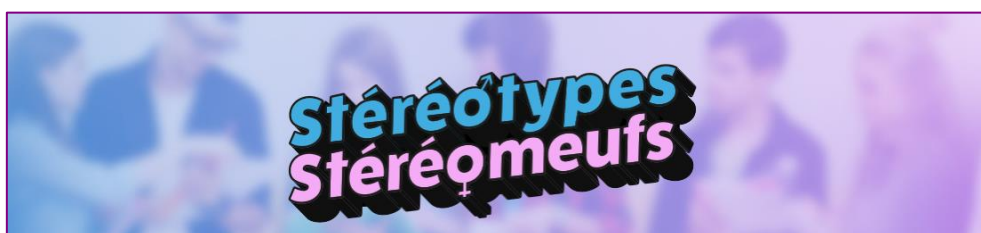
Le prochain séminaire « Sexe et genre » de l'Institut Émilie du Châtelet (IEC) aura lieu le **vendredi 28 septembre** sur le thème « [Étudier la sexualité masculine au Maroc. Agencement du sexe et des relations sociales de l'homoérotisme masculin](#) » avec Gianfranco Rebutini, docteur en anthropologie sociale et ethnologie.

L'**Assemblée des Femmes** organise sa 26^e Université qui aura lieu à La Rochelle, les **samedi 13 et dimanche 14 octobre** sur le thème « De nouveaux enjeux pour la santé et les droits des femmes : santé et travail, santé et précarité, santé et bioéthique ». [Pour les inscriptions c'est ici.](#)

L'Observatoire régional des violences faites aux femmes du **Centre Hubertine Auclert (CHA)** propose **lundi 26 novembre** une nouvelle journée de formation - gratuite - à destination de tout-es les professionnel-les, quel que soit leur secteur d'intervention (social, médical, police, justice, etc.). L'objectif est de renforcer les capacités professionnelles des actrices et acteurs pour comprendre les différentes formes des violences faites aux femmes, leur ampleur, leurs mécanismes, leurs conséquences, etc. [Pour en savoir plus et s'inscrire sur le site du CHA.](#)

Associations

Pendant plus d'un an, **ADOSEN Prévention Santé MGEN** a travaillé sur une campagne inédite et entièrement innovante, à destination des élèves du CM2 à la terminale, visant la promotion de l'égalité filles-garçons. L'outil [Stéréotypes/Stéréomeufs](#), lancé le 24 septembre, se fonde sur le retour terrain des bénévoles et volontaires qui ont relevé une réelle volonté de la communauté éducative de traiter de la thématique de l'égalité filles-garçons ou encore de mener un projet autour de cette dernière. Le projet répond donc à un réel besoin des établissements scolaires et des élèves.



Salle comble le 20 septembre à Paris dans la grande salle de la Bourse du travail, plus 4 000 personnes partout en France, le lancement de [#NousToutes](#) a connu un vrai succès. La réunion était également diffusé sur **Facebook live** totalisant plus de 700 000 vues. « *L'objectif ? Préparer ensemble une marche immense contre les violences sexistes et sexuelles pour réveiller le pays. Après #MeToo, voici venir le temps de #NousToutes !* », annoncent les organisatrices



qui sont en train de mettre en place une véritable machine de guerre pour réussir le pari de « *la déferlante* » du **samedi 24 novembre** prochain. D'ici à la manifestation, le collectif proposera des actions chaque semaine aux 5000 premières volontaires afin d'atteindre une mobilisation de plusieurs centaines de milliers de personnes le jour venu : mobilisation des associations et organisations, des médias, sur les réseaux sociaux, etc. À suivre.

Nous présentions dans notre veille du 14 septembre le deuxième **Féministival** organisé par **Les eFRONTé-e-s** et **La Bellevilloise** les samedi 29 et dimanche 30 septembre. L'association a diffusé un communiqué le 21 septembre pour annoncer que suite à la programmation de Rokhaya DIALLO la Mairie du XX^e a décidé de retirer sa subvention de 500 € qu'elle avait octroyé aux organisatrices, déséquilibrant un « *budget déjà difficile à tenir* ». « *Très énervées, choquées* », et pour maintenir une entrée à prix libre, [elles ont donc lancé un appel aux dons sur le site helloasso](#).

« *Aujourd'hui, une française majeure sur deux a plus de 50 ans (INSEE 2017). Mais cette majorité réelle dans la vie est traitée comme une minorité invisible dans les fictions ! Les femmes constituent la plus grande proportion d'artistes-interprètes de 20 à 35 ans mais autour de 50 ans, ce sont les hommes qui sont majoritaires. Les comédiennes semblent disparaître après quarante ans pour réapparaître à soixante-cinq, mais au compte-gouttes, dans des rôles de grand-mères ! À partir de 50 ans, les femmes développent un super pouvoir : elles deviennent invisibles. Surtout à l'écran ! Et c'est donc en pleine maturité professionnelle que les comédiennes de 50 ans affrontent le grand vide* ». Les signataires de la tribune publiée par **Le Monde** en mai dernier (veille 28 mai 2018) étaient présentes à l'Université d'été du féminisme. Une page est consacrée au « [Tunnel de la comédienne de 50 ans](#) » sur le site de l'association **Actrices acteurs de France associés**.



Pour sa dixième année de partenariat avec Coca-Cola France, **Force Femmes** fait évoluer son Prix de la Créatrice et l'ouvre à toutes les dirigeantes d'entreprise en France de plus de 45 ans. [Le Prix des entrepreneuses en action](#) s'adresse à toutes les femmes de plus de 45 ans qui ont créé leur activité en France et ont au moins un premier bilan et les invite à déposer leur dossier de candidature avant le **jeudi 15 novembre**. Trois prix sont à gagner pour une valeur totale de 25 000 €.

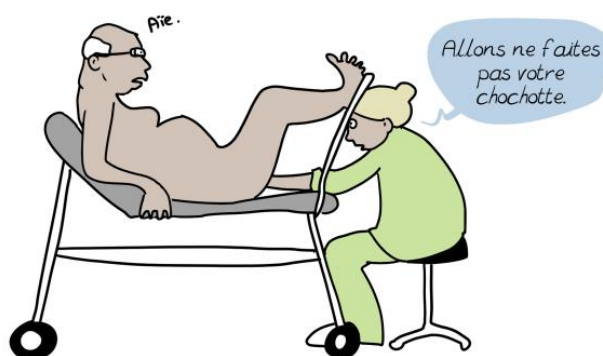
Publications



Alternatives économiques publie une nouvelle édition mise à jour de son excellent numéro hors-série « [Le Temps des femmes](#) ». « *Beaucoup de chemin reste encore à parcourir* », constate le magazine. « *Aujourd'hui, les pauvres sont en majorité de jeunes mères élevant seules leurs enfants, des employées précaires et à temps partiel. Comment faire pour que l'égalité entre les femmes et les hommes ne soit pas qu'un rêve lointain pour elles ?* » Ce numéro, réalisé en partenariat avec la Fondation Raja-Danièle Marcovici, propose de dresser un état des lieux et de faire découvrir de nombreuses initiatives qui vont dans ce sens en France et dans le monde.

Revue de presse

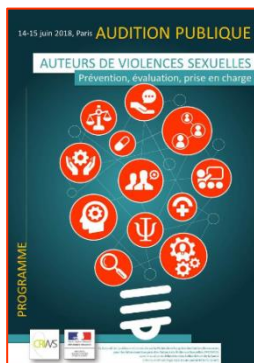
AVORTEMENT – **Le Monde** du 21 septembre publie une tribune titrée « *La clause de conscience, ou le contrôle de la sexualité des femmes* ». L'avortement est un acte courant, qui concerne une femme sur trois. « *Le maintien d'une clause de conscience spécifique facilite le refus de soins* », s'indignent quatre professionnelles de santé. « *Il est temps de tout mettre en œuvre pour que l'IVG devienne un droit effectif* », estiment-elles. Signalons qu'une [pétition demandant la suppression de la clause de conscience dans le cadre du droit à l'IVG](#) a été signée à ce jour par plus de 50 000 personnes. La polémique après les propos controversés du président du syndicat des gynécologues-obstétriciens (veille du 14 septembre) s'est poursuivie plusieurs jours dans les médias. Notons qu'une semaine après le tollé, la ministre de la Santé, Agnès BUZYN, a demandé un rapport pour répondre à deux questions : « *Combien de médecins font valoir leur clause de conscience ? Est-ce un frein à l'accès à l'interruption volontaire de grossesse (IVG) ?* » (AFP le 18 septembre). Pour conclure sur ce sujet, suivons les conseils de la revue de presse du **Planning familial** et donnons la parole à la blogueuse et dessinatrice EMMA, déjà connue pour sa BD sur la charge mentale, qui démonte avec humour les propos anti-avortement Bertrand de ROCHAMBEAU [qu'elle imagine un matin se réveiller enceinte](#) : « *J'avoue que je n'en reviens pas de devoir faire cette histoire aujourd'hui, en 2018. Quand j'ai commencé mon blog, je savais que certains sujets féministes étaient ouverts à débat, mais je pensais vraiment que l'IVG était un droit acquis définitivement dans tous les esprits. Mais les idées rétrogrades ont la vie dure... alors ne lâchons rien !* »... (NB nous reviendrons sur le travail d'EMMA qui s'attaque au « pouvoir de l'amour » et la « Charge émotionnelle » dans notre prochaine veille).



VIOLENCES – À l'initiative de Muriel ROBIN, 88 personnalités ont lancé un appel à Emmanuel MACRON pour agir contre les violences conjugales dans une tribune titrée « [Sauvons celles qui sont encore vivantes](#) » publiée dans le **Journal du dimanche** du 23 septembre. « *Les lois existent, mais leur application est inégale. Des initiatives efficaces sont développées, mais leur déploiement repose trop souvent sur l'implication de quelques-uns. Il faut donner les moyens d'agir à ceux qui prennent en charge les femmes victimes et les hommes auteurs de ces violences* », écrivent notamment les signataires qui proposent d'organiser un rassemblement le **samedi 6 octobre** à 14 heures, devant le Palais de Justice de Paris. Le **JDD** publie plusieurs articles sur le sujet et son directeur de la rédaction, Hervé GATTEGNO, indique que le journal a « *décidé de rompre avec sa tradition de neutralité pour s'engager au côté de Muriel Robin et de ses cosignataires. Parce que l'indifférence est aussi une violence* ». Interrogée sur **Europe 1**, le 24 septembre, Marlène SCHIAPPA a notamment déclaré : « *Ce qu'elle dit est très vrai sur la situation des femmes victimes de violences conjugales* », « *Je crois qu'on peut me reprocher beaucoup de choses mais pas mon silence* », a-t-elle dit promettant un budget « *sanctuarisé* » pour les années à venir. Elle a confirmé que le président de la République était « *extrêmement sensible* » à la démarche.



CULTURE – Selon **Libération** du 20 septembre (voir aussi **Le Monde** du 25 septembre), Françoise NYSSSEN a annoncé l'expérimentation, dès 2019, d'un bonus financier pour les films exemplaires. La ministre de la culture a en effet annoncé ce jour-là un plan en faveur de l'égalité hommes-femmes à l'issue des **Assises sur la parité**, l'égalité et la diversité dans le cinéma français. Avec notamment, une augmentation des aides dévolues aux productions portées par des équipes paritaires. « *J'ai décidé d'actionner tous les leviers qui sont à ma portée, sans attendre, pour agir contre des réalités qui sont indignes de notre modèle culturel* », a affirmé la ministre de la Culture [Voir le sujet sur le site du ministère de la Culture](#).



MINEUR-ES – « [Comment lutter contre les violences sexuelles ? Voici les 35 propositions d'un rapport d'experts](#) », titre **France Info** le 20 septembre en annonçant la publication du rapport de la Commission d'audition publique « [Auteurs de violences sexuelles : prévention, évaluation, prise en charge](#) ». « *Elles ont été élaborées lors d'une audition publique de tous les spécialistes du sujet au ministère des Solidarités et de la Santé, en juin. Une première en France depuis 17 ans* ». « *Les violences sexuelles, ce fléau oublié par l'État* », reprend **Le Figaro** du 21 septembre : « *Pour la première fois en dix-sept ans, un rapport propose des pistes afin de mieux prendre en charge les auteurs de ces agressions* ». Signalons que **Le Parisien Week-end** du 21 septembre fait le point sur les « *nouvelles règles contre les violences sexuelles et sexistes* ».

UNIVERSITÉ DU FÉMINISME – Effectuons un dernier retour sur la **1^{ère} université d'été du féminisme** organisée à la Maison de la Radio par le secrétariat d'État chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes (lire page 2). Plusieurs médias reviennent sur l'évènement et relèvent les polémiques, principalement autour de certaines interventions comme celle, très peu appréciée des féministes, de Raphaël ENTHOVEN « *invité en grand seigneur pour monologuer seul sur scène durant vingt minutes – et non débattre autour d'une table –, qui en a profité pour expliquer au reste de la salle ce que devaient être le féminisme et ses manières d'exister* » (**Libération**, voir ci-dessous) ou Élisabeth LÉVY « *huée à l'Université d'été du féminisme organisée par Marlène Schiappa* » (**Le HuffPost**). Sous le titre « [Université d'été du féminisme : cherchez la flamme](#) », on pourra lire un billet d'humeur dans **Libération** du 14 septembre : « *la première du raout organisé par Marlène Schiappa a été un brin parasitée par les détracteurs médiatiques de #MeToo* ». Enfin, comme annoncé lors de l'université, la journaliste Nathalie BOURRUS lance une nouvelle chronique quotidienne sur **France Info** « *La femme du jour* », (« *chaque jour, Nathalie Bourrus raconte une femme. Un portrait, mais surtout une rencontre* ») (NDR on nous pardonnera à l'avenir de ne pas toutes les signaler dans ces pages). Première « invitée » : « [Marlène Schiappa ou la maîtrise de soi](#) », à écouter sur le site de **France Info**. (Photo ci-dessous Elisabeth LÉVY, à gauche, face à la philosophe Martine STORTI).



AGRICULTRICES – Sous le titre « [Les paysannes se lèvent contre le sexisme dans l'agriculture](#) », **Reporterre** (le quotidien de l'écologie) publie une enquête sur la place des femmes dans le monde rural.

« *En France, le sexisme du monde paysan est plus prégnant que dans le reste de la population du fait notamment d'une longue tradition de division des tâches entre hommes et femmes* », indique Reporterre. « *Alors que la profession se féminise, l'égalité fait son chemin jusqu'aux portes des syndicats, qui s'entrouvrent en grinçant* ». Rappelons que sous l'égide de l'**Organisation des Nations Unies** chaque année se tient la Journée internationale des femmes rurales. La prochaine aura lieu le **lundi 15 octobre**. (Photo : Lora DEMOLLIENS et ses chèvres, en Ardèche).



PATERNITÉ - Alors qu'un rapport de l'**Inspection générale des affaires sociales** préconise d'allonger le congé paternité (veille du 14 septembre), qu'en pensent les hommes ? « [Un sondage révèle qu'ils sont massivement pour](#) », indique **France Info** le 24 septembre. Mais pour le Premier ministre, Edouard PHILIPPE, « *l'allongement du congé paternité n'est clairement pas une priorité* » (**Marianne** le 20 septembre). En effet, interrogé sur le sujet le 20 septembre sur **France Inter**, « *le Premier ministre a botté en touche, préférant se concentrer sur le congé maternité* ». Notons qu'Édouard PHILIPPE a annoncé pour celui-ci un allongement pour les travailleuses indépendantes en 2019. Dans une pétition (« [N'enterrez pas le congé paternité !](#) ») que publie **Le Parisien - Aujourd'hui en France** le 23 septembre, 160 célébrités et anonymes appellent à réformer le congé paternité.

SORCIÈRES – Sous le titre « *Il est difficile de ne pas voir les chasses aux sorcières comme un phénomène de haine misogone intense* », **Libération** du 24 septembre présente le dernier ouvrage de Mona CHOLLET, « Sorcières. La puissance invaincue des femmes » chez Zones (Veille du 14 septembre). « *Dès la Renaissance, des dizaines de milliers de femmes ont été massacrées. Les historiens ont longtemps négligé ce véritable féminicide* », explique le quotidien « *Mona Chollet décèle aujourd'hui des vestiges de cette haine irrationnelle* ». Signalons que Mona CHOLLET signe « *Tremblez, les sorcières sont de retour !* » dans **le Monde diplomatique** d'octobre 2018.



SEXUALITÉ – Sous le titre « *L'orgasme n'est pas un complot occidental* », **Le Monde** du 21 septembre donne la parole à Kamel DAOUD. Selon l'écrivain algérien, « *si la sexualité est traquée par le religieux du monde musulman, c'est parce qu'elle suppose l'individualité, la liberté, et va à l'encontre de la dictature de la soumission* ». « *Comment le désir vient aux femmes ?* », se demande de son côté dans **Le Figaro** du 24 septembre Mireille BONIERBALE, présidente de l'**Association interdisciplinaire post-universitaire de sexologie** (AIUS), rédactrice en cheffe de la revue **Sexologies**. La spécialiste, constate que « *les questionnements de patientes relatives à une perte ou une absence de désir sexuel sont foison* ». Et de lister « *les facteurs qui façonnent, facilitent ou bloquent les mécanismes du désir sexuel féminin* », comme par exemple « *les croyances religieuses générant de la culpabilité* », « *une image du corps altérée ou non conforme aux idéaux culturels* », etc.

POLITIQUE – Sous le titre « *L'absence de femmes suscite des critiques dans la majorité* », **Le Figaro** du 19 septembre évoque la « *nouvelle occasion manquée* » de **La République en marche** qui « *aurait pu porter une femme à la tête de son groupe parlementaire* ». Elles étaient pourtant quatre candidates en lice pour remplacer Richard FERRAND, élu la semaine dernière président de l'**Assemblée nationale** (veille du 14 septembre). « *Le renouvellement n'est pas dans les postes de direction* », a regretté l'ex-candidate au perchoir Barbara POMPILI. « *À ce niveau, le nouveau monde n'a rien à envier à l'ancien* », commente **Le Figaro**.

BIOÉTHIQUE – « Auditionnés aujourd'hui à l'Assemblée nationale, les responsables de l'Ordre des médecins diront qu'ils ne s'opposent pas à l'extension de la PMA aux couples de femmes et aux femmes seules », indique **La Croix** du 19 septembre. Le 21 septembre le quotidien catholique publie de larges extraits de la synthèse de « La dignité de la procréation », la déclaration des évêques de France sur la PMA qui s'opposent à son extension. Notons que les responsables de **La Manif pour tous** ont affirmé lors de leur université d'été, ce week-end dans l'Essonne, « qu'ils étaient prêts à descendre dans la rue si le gouvernement confirmait sa volonté d'étendre la PMA aux couples de femmes et aux femmes seules » (**La Croix** du 24 septembre - Voir veilles des 27 avril, 9 août et 7 septembre), les militants sont « en ordre de marche » (**BFMTV**). Le mouvement appelle à un premier rassemblement devant le siège du **Comité consultatif national d'éthique (CCNE)**, le **mardi 25 septembre** à l'occasion de la remise de son rapport sur la prochaine loi de bioéthique. Comme l'indique **Le Parisien** du 25 septembre (illustration), la remise de l'avis du **CCNE** semble relancer le débat. Notons que Marine LE PEN s'est prononcé sur **Europe 1** « contre toute extension de l'accès à la PMA ». **La Croix** du 24 septembre indique que le laboratoire d'idées libéral **Génération libre** a publié, dimanche 23 septembre, un rapport proposant de légaliser la gestation pour autrui (GPA) par une loi qui fixerait « les droits et obligations » des différentes parties (NDR la révision des lois de bioéthique n'intégrera pas la question de la GPA). **La Croix** annonce également que plusieurs associations ont lancé samedi une initiative internationale pour l'abolition de la gestation pour autrui lors du colloque organisé au Sénat sur ce thème (veille du 7 septembre).



MAROC – Après des années de vifs débats, une loi contre les violences faites aux femmes est entrée en vigueur, le 12 septembre. **Le Monde** du 14 septembre indique que « les militantes soulignent les lacunes du texte, qui punit harcèlement, agressions sexuelles et mariages forcée ». Le texte ne prend pas en compte « les définitions internationales en matière de violences à l'égard des femmes ».

MUSIQUE – Remarquée sur la grande scène de la **Fête de l'Humanité**, Jeanne ADDED présente un nouvel album, « Radiate », un disque subtil, « entre déferlements psychédéliques et ruissellements de douceur », avec des titres phares comme « [Radiate](#) » ou « [Mutate](#) ». Sous le titre « *Jeanne Added envoûtante* », **L'Humanité** du 14 septembre publie un entretien avec la chanteuse qui évoque son féminisme et sa démarche artistique. Elle parle des livres qui l'ont inspirée comme « King Kong Théorie » de Virginie DESPENTES, dont la lecture lui a permis de comprendre « *l'organisation sociale de la domination masculine* » et a changé sa vie.



Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) - [Service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes](#)
Veille réalisée avec les outils de la Délégation à l'information et la communication des ministères sociaux (DICOM) - Photos © DR